



Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Pour **UNE** santé bien pensée !



Cadre d'intervention des organisations partenaires

2015-2020

Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles		EXEMPLES de moyens pouvant être mis en place par les organisations partenaires
Recommandations liées à l'objectif stratégique 1 Concertation				
RI	Accentuer le rayonnement de la Stratégie en faisant mieux connaître ses actions et en accroissant le réseautage et la mobilisation concertée des partenaires	R I.1	Établir et mettre en œuvre un plan de communication de la Stratégie mis à jour annuellement, incluant la diffusion d'un rapport annuel	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication de la Stratégie adapté au besoin selon les secteurs
		R I.2	Établir un mécanisme pour diffuser les activités de la Stratégie, sous l'égide du groupe de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Cellule de communication Réseau de communicateurs issus des partenaires
		R I.3	Promouvoir les réalisations des partenaires	Prix « Coup de chapeau » : outils pour promouvoir la recherche de candidatures et les réalisations des nominés et des récipiendaires
		R I.4	Stimuler les partenaires à : <ul style="list-style-type: none"> inclure des activités de promotion de la Stratégie dans leurs communications; s'impliquer dans la tenue de l'Assemblée annuelle; consolider les liens avec les autres partenaires; initier le développement d'actions concertées. 	<ul style="list-style-type: none"> Portrait des actions réalisées par les partenaires et présentation des bons coups lors de l'Assemblée annuelle Banque de suggestions d'activités de communications Activité sociale (ex : pique-nique des partenaires)
R II	Favoriser l'acceptabilité sociale des modes d'élevage par la communication, la responsabilisation des acteurs et l'amélioration continue des pratiques	R II.1	Accroître les échanges avec le public et avec les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Activités diverses de communication (ex : kiosque, portes ouvertes, site internet, séances d'information et outils de formation continue)
		R II.2	Démontrer les avantages des produits québécois par rapport aux produits importés	<ul style="list-style-type: none"> Messages transparents et positifs en lien avec les modes d'élevage Comparaison entre les modes d'élevage et la réglementation du Québec, du Canada et d'autres pays
		R II.3	Mesurer les progrès de l'acceptabilité sociale et développer des indicateurs au besoin	<ul style="list-style-type: none"> Sondage comparatif avec celui tenu en 2013 Entente/partenariat avec l'Observatoire de la consommation responsable
		R II.4	Encourager les partenaires à inclure des objectifs de responsabilisation sociale dans leurs plans d'action respectifs et à les publier	<ul style="list-style-type: none"> Plans d'action qui incluent des objectifs de responsabilité sociale

Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles		EXEMPLES de moyens pouvant être mis en place par les organisations partenaires
Recommandations liées à l'objectif stratégique 1 Concertation (suite)				
R III	Faciliter et susciter le développement et la réalisation d' outils et d'analyses économiques concernant des enjeux de santé animale et de bien-être des animaux	R III.1	Déterminer les ressources dédiées aux évaluations coûts/bénéfices des mesures de santé et de bien-être afin de servir de levier pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Liste des ressources disponibles Discussion avec diverses organisations (partenaires ou non) (ex. directions du MAPAQ, départements et chaires d'universités)
		R III.2	Établir au sein de chaque groupe sectoriel ou expert les besoins en études et les moyens pour les réaliser	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupes sectoriels/experts (ex : liste des besoins et des moyens)
R IV	Établir des mécanismes de discussion et de défense des consensus sur des enjeux débattus à l'échelle canadienne	R IV.1	Favoriser la circulation et le partage d'informations relatives aux enjeux débattus à l'échelle canadienne en invitant les organisations partenaires à participer aux travaux d'instance nationales et à partager leurs positions	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupes sectoriels/experts (ex : liste d'enjeux prioritaires à défendre, identification des tribunes/instances d'intérêt à l'échelle canadienne) Partage des positions et travaux réalisés par le biais de la plateforme web de la Stratégie
		R IV.2	Promouvoir les positions et consensus du Québec auprès des instances nationales lorsque cela est pertinent	<ul style="list-style-type: none"> Participation des partenaires aux assemblées annuelles de ces instances Partage, par les partenaires, des positions et travaux réalisés auprès des instances nationales (ex. lettres, mentions lors de réunions)
R V	Établir et diffuser des mécanismes de soutien pour le mieux-être des acteurs , en particulier lors de situations de détresse	R V.1	Accentuer la coordination entre les services existants	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupes sectoriels/experts (ex : moyens à mettre en œuvre et ressources disponibles) Création d'un sous-comité du groupe expert santé publique vétérinaire Portrait des problèmes rencontrés pour orienter les besoins de coordination
R VI	Bonifier les services professionnels aux régions, aux petites productions et aux élevages en dilettante ou amateurs	R VI.1	Établir un portrait de la situation quant aux problèmes rencontrés et aux ressources disponibles et soumettre des pistes de solution à discuter avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations du comité sur la bonification des services professionnels
		R VI.2	Promouvoir les ressources disponibles et celles qui seront proposées auprès des utilisateurs potentiels	<ul style="list-style-type: none"> Liste de ressources Discussions en groupes sectoriels/experts (ex. modes de diffusion)

Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles		EXEMPLES de moyens pouvant être mis en place par les organisations partenaires
Recommandation liée à l'objectif stratégique 2 Détection et analyse				
R VII	Favoriser la vigie et la veille des maladies animales et des maladies zoonotiques, incluant celles des animaux sauvages ayant un impact sur la santé humaine et celle des animaux visés par la Stratégie, et faciliter le signalement de problèmes de santé	R VII.1	Outiller les différents acteurs pour les aider à mieux reconnaître les situations à signaler et accroître leur participation à la surveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions en groupes sectoriels/experts (ex : liste des ressources et sites d'information existants, formation continue, cursus des institutions d'enseignement) • Diffusion d'information par les partenaires (ex. site web) • Promotion de la ligne 1-844-ANIMAUX (ex : bouton web, bandeau pour papeterie) • Arrimage accru entre la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux et la Stratégie québécoise de santé des animaux sauvages
		R VII.2	Établir un mécanisme (commun et/ou spécifique à chaque secteur) pour susciter les signalements, lorsque requis, de la part de tous les acteurs des différents secteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions en groupes sectoriels/experts (ex : gabarit pour le relais uniformisé de l'information)
Recommandations liées à l'objectif stratégique 3 Prévention et programmes intégrés				
R VIII	Mobiliser les secteurs et développer des outils pour prévenir et contrôler les maladies animales et zoonotiques importantes	R VIII.1	Déterminer en groupes sectoriels et experts les maladies à cibler et la façon de développer de manière collaborative les outils requis pour les prévenir et les contrôler	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions en groupes sectoriels/experts (ex : promotion du RAIZO, outils (fiches, posters, applications web) pour faciliter la prévention et le contrôle de maladies d'importance, formation, programmes de prévention et de contrôle)
		R VIII.2	Impliquer les partenaires dans un processus d'amélioration continue de leurs pratiques en matière de biosécurité (locale, régionale, nationale)	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions en groupes sectoriels/experts (ex : projets financés sous Cultivons l'avenir 2, modules de formation) • Recensement des ressources et outils de biosécurité qui seraient avantageusement partagés par les partenaires (ex : stations publiques de lavage de camions) • Évaluations des performances («benchmarking») en matière de pratiques de base en biosécurité
R IX	Favoriser une utilisation toujours plus judicieuse des médicaments, notamment par la documentation, l'établissement et la diffusion d'une stratégie concertée d'antibiogouvernance et de lutte contre l'antibiorésistance	R IX.1	Réviser et mettre en œuvre un plan d'action sur la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'intervention de la Stratégie sur la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques

Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles		EXEMPLES de moyens pouvant être mis en place par les organisations partenaires
Recommandations liées à l'objectif stratégique 3 Prévention et programmes intégrés (suite)				
R IX (suite)	Favoriser une utilisation toujours plus judicieuse des médicaments, notamment par la documentation, l'établissement et la diffusion d'une stratégie concertée d'antibiogouvernance et de lutte contre l'antibiorésistance	R IX.2	Identifier et mettre en œuvre des actions concernant d'autres enjeux liés aux médicaments ou autres produits, notamment dans le cadre de la révision des lois au Canada et ailleurs dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuites d'activités entamées auprès des autorités fédérales et des autres provinces (ex. homologation de produits à usage limité pour les espèces dites mineures, prescription vétérinaire, importation d'ingrédients pharmacologiques actifs, l'importation pour utilisation personnelle) • Actions relatives à d'autres enjeux (ex. résidus médicamenteux, résistance envers des produits tels que les antiparasitaires et les pesticides de synthèse) • Contacts avec diverses organisations concernées
		R IX.3	Organiser des activités qui permettent les échanges relatifs au dossier de l'antibiogouvernance et de la lutte contre l'antibiorésistance et de l'utilisation judicieuse des médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions en groupes sectoriels/experts (ex : liste d'activités)
R X	Accentuer la planification concertée des mesures d'urgence pour les situations ayant une incidence sur la santé et le bien-être des animaux	R X.1	Favoriser la diffusion des initiatives de planification actuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Listes : personnes ressources, responsables, initiatives et plans existants • Calendrier des exercices de simulation prévus • Présentations, publications
		R X.2	Établir des mécanismes pour gérer les crises de façon concertée	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un sous-comité du groupe expert santé animale • Réseau de personnes des organisations partenaires à contacter et panel d'experts pour donner des avis sur l'information diffusée lors de crise médiatique • Jumelage de secteurs désirant développer leur plan avec ceux l'ayant déjà amorcé • Mécanisme concerté d'intervention entre filière (ex. cellule de crise)
		R X.3	Organiser des activités portant sur la planification concertée des mesures d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions en groupes sectoriels/experts (ex : conférences, exercices de simulation) • Présence de groupes hors-filières lors des exercices de simulation dans un secteur donné

Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles		EXEMPLES de moyens pouvant être mis en place par les organisations partenaires
Recommandations liées à l'objectif stratégique 4 Modes d'élevage				
R XI	Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées , incluant en matière de transport, d'abattage et d'euthanasie, par l'adoption de normes reconnues et de mécanismes de mesures d'atteinte des résultats	R XI.1	Favoriser la connaissance, la compréhension et l'adhésion des pratiques recommandées par les acteurs, faire la promotion des efforts consentis par les acteurs afin d'y adhérer	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de diffusion d'information (ex. articles, capsules) • Formations (ex. formation TQA et biosécurité pour les camionneurs) • Projets financés sous Cultivons l'avenir 2 • Soutien au processus périodique de révision des codes de pratiques recommandées • Discussions en groupes sectoriels/experts (ex : moyens à mettre en œuvre en collaboration)
		R XI.2	Favoriser des initiatives d'audit et d'étalonnage (« benchmarking ») des pratiques recommandées, notamment pour en mesurer le degré d'adoption	<ul style="list-style-type: none"> • Projets financés sous Cultivons l'avenir 2 • Programmes de certification (ex. Bureau de normalisation du Québec, ProAction, accréditation biosécurité des transporteurs) • Outils de comparaison intégrés des performances individuelles avec l'ensemble du secteur dans les systèmes d'audit
		R XI.3	Inviter les partenaires à contribuer aux activités du Conseil national de soins aux animaux d'élevage (CNSAE) (ou de regroupements équivalents pour les secteurs non couverts par le CNSAE ex : CCPA)	<ul style="list-style-type: none"> • Candidatures aux comités d'élaboration et de révision des codes
R XII	Sensibiliser et responsabiliser chaque intervenant face au traitement adéquat des animaux et faciliter l'identification et le signalement des situations flagrantes de négligence, de mauvais traitements graves et de cruauté	R XII.1	Mettre en œuvre une campagne de responsabilisation des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Outils pour mettre en valeur les pratiques recommandées (ex. logo, posters, politiques internes pour chaque organisation, webinaire, outils sur tablettes électronique) • Projets financés sous Cultivons l'avenir 2 • Séances d'information
		R XII.2	Diffuser les obligations relatives aux lois et règlements en matière de bien-être des animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de communication (ex : Outils de diffusion tels que dépliants, capsules, ligne 1-844-ANIMAUX, module de formation-type) • Discussions en groupes sectoriels/experts au sujet de l'arrimage des lois et règlements avec les pratiques recommandées

Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles		EXEMPLES de moyens pouvant être mis en place par les organisations partenaires
Recommandations liées à l'objectif stratégique 4 Modes d'élevage				
R XII (suite)	Sensibiliser et responsabiliser chaque intervenant face au traitement adéquat des animaux et faciliter l'identification et le signalement des situations flagrantes de négligence, de mauvais traitements graves et de cruauté (suite)	R XII.3	Favoriser l'identification et le signalement des situations flagrantes de négligence, de mauvais traitements graves et de cruauté	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des formations offertes en matière de santé et de bien-être des animaux • Outils destinés aux établissements d'enseignement concernés (ex : aspects légaux et déontologiques, module de formation-type pour formation régulière ou continue) • Publications (ex. infolettres) • Listes de sites de référence (ex. ACIA, MAPAQ, ACMV); • Protocoles d'intervention/grilles de décision

Note : La participation active des organisations partenaires est essentielle à la bonne réalisation de ce cadre d'intervention et de ces recommandations et, par conséquent, au succès de la Stratégie. Les organisations partenaires n'ont pas l'obligation de souscrire à l'ensemble des recommandations. Elles sont toutefois invitées à contribuer, dans la mesure du possible, selon les ressources à leur disposition.

